




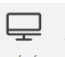
 <b>Business Duo</b> <sup>(2), (3)</sup>		<b>S</b>	<b>M</b>	<b>L</b>	<b>XL</b>
		<b>35,03 € / mois</b>	<b>44,44 € / mois</b>	<b>49,56 € / mois</b>	<b>63,24 € / mois</b>
	Downstream <sup>(5)</sup> Upstream <sup>(5)</sup> Volume internet Application HomeCheck Adresse email @pt.lu	<b>Jusqu'à 20 Mbit/s</b> <b>Jusqu'à 10 Mbit/s</b> inclus inclus inclus	<b>Jusqu'à 100 Mbit/s</b> <b>Jusqu'à 50 Mbit/s</b> inclus inclus inclus	<b>Jusqu'à 500 Mbit/s</b> <b>Jusqu'à 250 Mbit/s</b> inclus inclus inclus	<b>Jusqu'à 1 Gbit/s</b> <b>Jusqu'à 500 Mbit/s</b> inclus inclus inclus
		<b>Talk S</b> <sup>(6)</sup> Facturation à l'usage <b>Options</b> <sup>(4)</sup> <b>Talk L</b> Appels illimités vers numéros fixes nationaux <sup>(6) (7)</sup> Appels soir & week-end vers tous les mobiles nationaux <sup>(6) (7)</sup> 120 minutes vers fixes Zone 1 et 60 minutes vers mobiles Zone 1 <sup>(6) (7)</sup> <b>Talk XL</b> Appels illimités vers numéros fixes et mobiles nationaux <sup>(6) (13)</sup> Appels illimités vers fixes et mobiles de Zone 1 <sup>(6) (13)</sup>	inclus  4,27 € / mois  11,97 € / mois	inclus <sup>(15)</sup>  inclus  5,99 € / mois <sup>(8)</sup>	inclus <sup>(15)</sup>  inclus  4,28 € / mois <sup>(8)</sup>

 <b>Business Trio</b> <sup>(2), (3)</sup>		<b>S</b> <sup>(11)</sup>	<b>M</b>	<b>L</b>	<b>XL</b>
		<b>54,74 € / mois</b>	<b>70,63 € / mois</b>	<b>75,94 € / mois</b>	<b>94,01 € / mois</b>
	Downstream <sup>(5)</sup> Upstream <sup>(5)</sup> Volume internet Application HomeCheck Adresse email @pt.lu	<b>Jusqu'à 20 Mbit/s</b> <b>Jusqu'à 10 Mbit/s</b> inclus inclus inclus	<b>Jusqu'à 100 Mbit/s</b> <b>Jusqu'à 50 Mbit/s</b> inclus inclus inclus	<b>Jusqu'à 500 Mbit/s</b> <b>Jusqu'à 250 Mbit/s</b> inclus inclus inclus	<b>Jusqu'à 1 Gbit/s</b> <b>Jusqu'à 500 Mbit/s</b> inclus inclus inclus
		<b>Talk S</b> <sup>(6)</sup> Facturation à l'usage <b>Options</b> <sup>(4)</sup> <b>Talk L</b> Appels illimités vers numéros fixes nationaux <sup>(6) (7)</sup> Appels soir & week-end vers tous les mobiles nationaux <sup>(6) (7)</sup> 120 minutes vers fixes Zone 1 et 60 minutes vers mobiles Zone 1 <sup>(6) (7)</sup> <b>Talk XL</b> Appels illimités vers numéros fixes et mobiles nationaux <sup>(6) (13)</sup> Appels illimités vers fixes et mobiles de Zone 1 <sup>(6) (13)</sup>	inclus  4,27 € / mois  11,97 € / mois	inclus <sup>(15)</sup>  inclus  5,99 € / mois <sup>(8)</sup>	inclus <sup>(15)</sup>  inclus  4,28 € / mois <sup>(8)</sup>
		<b>Watch S</b> <sup>(10) (12)</sup> 1 décodeur HD/4K - GuideTV - Accès VOD & Bouquets 55 chaînes <b>Options</b> <sup>(12)</sup> <b>Watch L</b> <sup>(10) (12)</sup> 1 décodeur HD/4K - GuideTV - Accès VOD & Bouquets 120 chaînes - Replay 7j - Recording nPVR 200 hrs - PostTV Go Applications <b>Watch XL</b> <sup>(10) (12)</sup> 1 décodeur HD/4K - GuideTV - Accès VOD & Bouquets 120 chaînes - Replay 7j - Recording nPVR 200 hrs - PostTV Go Applications + 1 VOD Include / mois + 4 chaînes à la carte (Entertain me S) <sup>(14)</sup>	inclus  N/A <sup>(11)</sup>  N/A <sup>(11)</sup>	inclus  inclus  8,55 € / mois <sup>(9)</sup>	inclus  inclus  5,13 € / mois <sup>(9)</sup>

- (1) Taux de TVA : 17% - Taux de TVA Services Télé : 3%
- (2) Toute souscription est soumise à éligibilité technique. La durée minimale d'engagement à l'offre Business est de 24 mois. Dans le cas d'une résiliation du service pendant la période initiale d'engagement par le client, ce dernier est redevable du solde des redevances mensuelles restant à courir jusqu'à la fin de cette période initiale. A l'issue de la période initiale d'engagement, le contrat est reconduit tacitement de mois en mois, conformément aux Conditions Générales et Particulières de Vente applicables.
- (3) Le tarif applicable pour le mois de la souscription est calculé au prorata du nombre de jours restant à courir entre le jour de la souscription et le dernier jour du mois concerné. Le tarif applicable pour le mois de la résiliation est calculé au prorata du nombre de jours restant à courir entre le jour du traitement de la résiliation conformément aux délais spécifiés dans les Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A. en vigueur et le dernier jour du mois concerné. La facturation des éventuelles consommations n'est pas appliquée au prorata.
- (4) Les options sont souscrites pour une durée minimale d'un mois reconduite tacitement jusqu'au prochain terme du contrat. Le client a toutefois la possibilité de demander la résiliation de tout ou partie des options souscrites sans indication de motif. La résiliation d'une option sera effective dans les 24h suivant la réception par POST Telecom S.A. d'une telle demande via l'application mobile ou tout autre moyen de vente à distance électronique ou via courrier de résiliation adressé par le client par courrier recommandé avec accusé réception adressé à POST Telecom S.A., 1 rue Bian, L-1235 Luxembourg.
- (5) Débit annoncé. Le débit maximal et le débit normalement disponible dépendent de plusieurs facteurs tels que, entre autres, l'infrastructure desservant l'adresse du Client ou encore le câblage interne dans le bâtiment du Client. De plus amples détails concernant les débits peuvent être trouvés dans le Document Net Neutralité.
- (6) Le service de téléphonie fixe est délivré exclusivement sur la technologie « Voice over IP » (lorsqu'elle est techniquement possible). Si le client possède un ou plusieurs équipements listés ci-après, il doit s'assurer lui-même de la compatibilité des installations avec le Service d'Accès Internet en fonction de l'offre choisie et procéder si nécessaire aux adaptations des équipements (Fax/Terminal Bancomat/Systèmes d'alarmes). Appels vers numéros fixes nationaux : communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers tous les numéros fixes nationaux, hors trafic Internet, numéros services spéciaux et fax. Appels soirs et week-end vers numéros mobiles nationaux : du lundi au vendredi de 19.00 à 08.00 heures ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée.  
Le trafic téléphonique généré sur le numéro de téléphone lié à la connexion Business sera acheminé exclusivement via le réseau téléphonique et les plateformes Voix de POST Luxembourg.
- (7) Rythme de facturation : 60"/60" vers le réseau fixe national et 60"/15" vers le réseau mobile national. Toute période de facturation entamée est considérée comme période entière. La zone 1 comprend les pays et territoires suivants : Açores, Aruba, Alaska, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hawaï, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Madère, Malte, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands; NCFA exclus), Saint Pierre et Miquelon, San Marino, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque (Rép.), Vatican, Wallis et Futuna. Pour les tarifs hors abonnement Business, reportez-vous à la section Téléphonie fixe en dehors des consommations forfaitaires incluses.
- (8) Le prix du package Talk XL est de 11,97 € HTVA/mois avec avantage déduit de 5,98 € HTVA/mois pour un Business M, avec avantage déduit de 7,69 € HTVA/mois pour un Business L et un avantage déduit de 11,97 € HTVA/mois pour un Business XL.
- (9) Le prix du package Watch XL est de 11,11 € HTVA/mois avec avantage déduit de 2,56 € HTVA/mois pour un Business M, avec avantage déduit de 5,98 € HTVA/mois pour un Business L et un avantage déduit de 11,11 € HTVA/mois pour un B Business XL.
- (10) La liste des chaînes compatibles avec ces services est disponible sur [www.tele.lu](http://www.tele.lu). Maximum de 6 décodeurs : 1 décodeur inclus dans l'offre de base et 5 décodeurs en option. Certains bouquets supplémentaires sont soumis à un engagement de 12 mois. Voir détails et conditions dans le menu MyTV de votre Décodeur PostTV.
- (11) Il est possible d'opter pour un abonnement S et d'ajouter une option Watch L à 6,80 € HTVA/mois et/ou une option Watch XL à 8,55 € HTVA/mois (11,11 € HTVA avec avantage déduit de 2,56 € HTVA) ainsi que d'ajouter une option Talk L à 4,27 € HTVA/mois et/ou une option Talk XL à 9,06 € HTVA/mois (11,97 € HTVA avec avantage déduit de 2,91 € HTVA). Cette combinaison est nommée S+. La combinaison S+ est disponible uniquement dans le cas d'une connectivité Cuivre en dessous de 20 Mbit/s et n'est pas possible sur une connectivité Fibre.
- (12) Les options Watch sont souscrites pour une durée minimale de 24 mois. Tout changement d'option Watch entraînera un ré-engagement de 24 mois de l'abonnement Business.
- (13) Appels vers numéros fixes et mobiles nationaux : communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers tous les numéros fixes et mobiles nationaux, hors trafic Internet, numéros services spéciaux et fax.  
Appels vers numéros fixes et mobiles de Zone 1 : communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers tous les numéros fixes et mobiles de Zone 1, hors trafic Internet, numéros services spéciaux et fax.
- (14) L'abonnement Entertain Me S au prix public de 6,80 € HTVA par mois est remis mensuellement. La VOD incluse est remise mensuellement dans une limite de 5,12 € HTVA / mois.
- (15) Les communications non incluses dans les packs Talk L et Talk XL sont facturées à l'usage, au tarif en vigueur.

Engagement		
Durée minimale d'engagement à l'offre Business		24 mois
<p>Dans le cas d'une résiliation du service avant la fin de la période initiale d'engagement par le client, ce dernier est redevable du solde des redevances mensuelles.</p> <p>A l'issue de l'engagement initial de 24 mois, le contrat est reconduit tacitement de mois en mois. Voir Conditions Générales et Particulières de Vente applicables.</p> <p>Dans le cadre d'un déménagement d'un (des) service(s) de télécommunication, le client se réengage pour une durée de 24 mois à compter de la date d'installation du service à la nouvelle adresse.</p>		
Remplacement d'offre Business		
<p>Le remplacement d'une offre Business ou BAMBOO par une offre Business implique un réengagement de 24 mois. La suppression de l'option Watch d'un service Business avant la fin de la période contractuelle d'engagement entraîne la facturation du montant de l'option jusqu'à la date d'échéance de contrat majoré d'éventuels frais de non-restitution de décodeur(s) et/ou de restitution de décodeur(s) dégradé(s).</p>		
Activation		En € HTVA
Frais d'activation pour une nouvelle connexion ou modification de connexion Business incluant 3 décodeurs <sup>(16)</sup>		84,62
Forfait par prise installée, 25 mètres de câblage inclus		93,16
Câblage supplémentaire (€ /mètre)		5,00
Do It Yourself <sup>(17)</sup>		Gratuit
HomeServer		En € HTVA
Avec engagement contractuel Business de minimum 24 mois <sup>(20)</sup>		50,43
FritzBox 7530 - sans engagement contractuel		135,90
FritzBox 7583 - sans engagement contractuel		247,01
Installation / Remplacement / Restitution Décodeur PostTV <sup>(21) (22)</sup>		En € HTVA
Forfait de déplacement d'un technicien et d'installation de décodeur <sup>(21)</sup>		84,62
Forfait supplémentaire pour ajout/échange de 4 décodeurs ou plus		58,97
Frais appliqués en cas de restitution de décodeur détérioré (en fin de contrat ou lors d'un échange)		42,73
Frais appliqués en cas de non restitution de décodeur (en fin de contrat ou lors d'un échange)		128,21
Frais d'échange de décodeur anticipé en cours de période d'engagement		29,92
Options Internet <sup>(18)</sup>		En € HTVA
Adresse IP privée dynamique (par défaut)	Abonnement mensuel	gratuit
Adresse IP publique dynamique	Abonnement mensuel <sup>(19)</sup>	1,71
Adresse IP publique statique (fixe)	Initialisation <sup>(19)</sup>	95,73
Adresse IP publique statique (fixe)	Abonnement mensuel <sup>(19)</sup>	25,00
Protection Web <sup>(25)</sup>	Abonnement mensuel	2,56
IP Range - 8 adresses IPv4 statiques <sup>(19)</sup>	Initialisation	120,00
IP Range - 8 adresses IPv4 statiques <sup>(19)</sup>	Abonnement mensuel	75,00
Options Email <sup>(18)</sup>		En € HTVA
Distribution List	Abonnement mensuel	0,85
Extra File Storage (1GB)	Abonnement mensuel	0,85
Extra Mail Storage (1GB)	Abonnement mensuel	0,85
Protection Mail	Abonnement mensuel	1,71
Options Tél. Fixe <sup>(18)</sup>		En € HTVA
Numéro supplémentaire - Abonnement mensuel (maximum 7 numéros) – prix par numéro <sup>(23)</sup>		3,42
3 communications simultanées <sup>(23)</sup>		5,90
Options PostTV <sup>(18)</sup> (uniquement disponibles pour Business Trio)		En € HTVA
Décodeur supplémentaire + 50h d'enregistrement <sup>(10) (24)</sup>	Abonnement mensuel	6,84
Heures d'enregistrement supplémentaires <sup>(24)</sup>	50 heures	2,56
Heures d'enregistrement supplémentaires <sup>(24)</sup>	110 heures	5,13
Heures d'enregistrement supplémentaires <sup>(24)</sup>	240 heures	10,26
Bouquets thématiques supplémentaires <sup>(22)</sup>	Abonnement mensuel	(détails sur <a href="http://www.tele.lu">www.tele.lu</a> )

<sup>(16)</sup> Ces frais comprennent l'activation de Business (mise en service des services e-mail, voix, HSI (High Speed Internet), Télévision) à l'exclusion de l'installation du câblage interne, dont les tarifs sont détaillés dans les listes Câblage Interne et Liste des Services de Télécommunications de POST Telecom S.A. Toute souscription est soumise à éligibilité technique. La disponibilité du produit Business dépend de l'infrastructure du réseau desservant le client. 3 décodeurs inclus s'appliquent à l'ajout ou à l'échange de décodeur.

<sup>(17)</sup> Le kit Do-It-Yourself permet au Client de réaliser lui-même toute l'installation et l'activation du Service sans intervention d'un technicien sur site. POST Telecom se réserve le droit de déterminer les Clients qui sont éligibles à la souscription d'un kit Do-It-Yourself en fonction du pré-câblage existant et des services fournis par POST Telecom déjà disponibles sur le site du Client, du déploiement de la technologie Fibre, ainsi que des performances du Réseau desservant le site concerné. La configuration du HomeServer appartenant au Client reste de la seule responsabilité du Client.

<sup>(18)</sup> Les options sont souscrites pour une durée minimale d'un mois reconduite tacitement jusqu'au prochain terme du contrat. Le client a toutefois la possibilité de demander la résiliation de tout ou partie des options souscrites sans indication de motif. La résiliation d'une option sera effective dans les 24h suivant la réception par POST Telecom S.A. d'une telle demande via l'application mobile ou tout autre moyen de vente à distance électronique ou via courrier de résiliation adressé par le client par courrier recommandé avec accusé réception adressé à POST Telecom S.A., 1 rue Bian, L-1235 Luxembourg.

<sup>(19)</sup> Par défaut, l'adresse IP sera : adresse IPv4 privée dynamique et série d'adresses IPv6 dynamiques. L'option Adresse IPv4 publique dynamique inclut : adresse IPv4 publique dynamique et série d'adresses IPv6 dynamiques. L'option Adresse IPv4 publique statique inclut : adresse IPv4 publique statique et série d'adresses IPv6 statiques ainsi que l'ouverture des ports SMTP en sortie. Dans le cadre du service IP Range, toute demande d'adresses IPv4 doit faire l'objet d'une demande justifiée en complétant le formulaire « Demande d'adresses supplémentaires ».

<sup>(20)</sup> Le prix avec engagement de 24 mois est de 50,43 € HTVA pour les FritzBox 7530 et 7583. Le choix du modèle est à la responsabilité de POST Telecom S.A. et dépendra de l'éligibilité technique ainsi que de l'infrastructure de chaque

<sup>(21)</sup> L'installation inclut une installation de 3 décodeurs maximum. Un forfait supplémentaire s'applique pour l'installation de 4 décodeurs ou plus. La restitution d'un décodeur peut être réalisée à tout moment par le client en conservant au moins un (1) décodeur actif sur le service PostTV. D'éventuels frais de non-restitution de décodeur(s) et/ou de décodeur(s) dégradé(s) peuvent être facturés au client. La restitution de l'ensemble des décodeurs constitue une résiliation de service et donc un changement d'offre Business avec les modalités contractuelles y associées. La gratuité et les montants évoqués ci-dessus s'entendent hors frais de déplacement d'un technicien et de câblage interne.

<sup>(22)</sup> Certains bouquets supplémentaires sont soumis à un engagement de 12 mois. Voir détails et conditions dans le menu MyTV de votre décodeur PostTV.

<sup>(23)</sup> Un maximum de 7 numéros supplémentaires est autorisé, soit 8 numéros au total. Dès qu'un numéro supplémentaire est ajouté, l'option 3 communications simultanées doit être activée et sera facturée.

<sup>(24)</sup> Les heures d'enregistrement incluses avec un décodeur supplémentaire et les heures d'enregistrement supplémentaires à l'achat ne sont pas disponibles pour l'option Watch S.

<sup>(25)</sup> L'option Protection Web n'est pas compatible avec une adresse IP publique statique

Frais administratifs	En € HTVA
Facture détaillée mensuelle / Duplicata de contrat / Envoi de facture par courrier	0,00
Duplicata de facture (prix par facture)	1,22
Recherche et impression extraordinaire du détail des communications (6 derniers mois au maximum, par mois et par ligne)	12,18
Reconnexion après blocage d'office effectué suite à une infraction à l'article 9. de nos conditions générales (par ligne ou accès ou numéro d'appel multiple (numéro supplémentaire))	36,55

Pack Advantage
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eligibilité</b> : Pour bénéficier du Pack Advantage, le Client doit avoir souscrit un abonnement Business Duo ou Trio ainsi qu'un ou plusieurs abonnements BusinessEurope 2. L'installation de l'abonnement Business Duo ou Trio doit être réalisée.</li> <li>• <b>Contenu du Pack</b> : L'activation du Pack Advantage par le Client lui donne droit à des avantages sous la forme d'augmentation du volume de données mobile en fonction du forfait souscrit tel que présenté dans le tableau Trafic Data.</li> <li>• <b>Accès</b> : Le Client peut activer le Pack Advantage via l'Application MyPOST, via le Support Commercial de POST Telecom au n° 8002 4000, par email à corporate.telecom@post.lu ou en point de vente POST Telecom. Si le Client possède un abonnement Business Duo ou Trio et un ou plusieurs abonnements BusinessEurope 2, qui ne sont pas regroupés sur le même compte client, le Client doit soit contacter le Support Commercial, soit se rendre dans un point de vente POST Telecom pour demander le regroupement et bénéficier du Pack Advantage. Le Client peut gérer ses avantages via l'Application MyPOST.</li> <li>• <b>Conditions</b> : Un maximum de 10 abonnements BusinessEurope 2 peut être rattaché au Pack Advantage par entreprise. Le Trafic Data illimité le week-end n'est valable que sur le réseau luxembourgeois et est automatiquement activé du vendredi, à partir de 20 heures (heure locale au Luxembourg) jusqu'au dimanche à 23h59. Le Pack Advantage est automatiquement désactivé lorsque le Client n'est plus éligible.</li> </ul>

Téléphonie Fixe – Utilisation en dehors des consommations forfaitaires incluses
<i>Nos prix sont indiqués par minute. Les communications sont facturées sur base du cumul des périodes de facturation utilisées. Une période de facturation entamée est considérée comme période entière.</i>

Prix des communications dans le réseau téléphonique national	Période de facturation en seconde	Prix par minute	
		En € H.T.	En € T.T.C
Tarif vers les fixes nationaux 24 H/24 et 7 jours/7	60	0,0299	0,0350

Prix des communications avec les usagers d'autres services nationaux			
Service appelé	Périodes de facturation en secondes 1ère période/périodes subséquentes	Prix par minute	
		En € H.T.	En € T.T.C
Réseau mobile POST et autres réseaux nationaux mobiles	60/15	0,1590	0,1860
Voice Mail réseaux mobiles: consultation des messages enregistrés	60/15	0,1377	0,1611
POST INFOTEL	240/240	0,0256	0,0300
Horloge parlante (12419)	240/240	0,0266	0,0311
Services sociaux 116* Suivi d'une extension à 3 chiffres – Voir annuaire pour les extensions des services disponibles		Gratuit	
Services 900, 901, 905		Voir Liste de prix des services de Télécommunication de POST Telecom S.A.	

Prix des communications pour le service téléphonique international
Périodes de facturation des communications: 60/01 - 1ère minute pleine, puis par seconde

Les plages tarifaires
Tarif <b>réduit</b> : du lundi au vendredi entre 19.00 et 08.00 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée, sauf : Plage réduite 2: prix réduits tous les jours entre 22.00 et 10.00 heures - Tarif <b>plein</b> : le reste du temps

Les zones tarifaires	Prix par minute					
	Tarif plein		Tarif réduit		Plage réduite 2	
	En € H.T.	En € T.T.C	En € H.T.	En € T.T.C	En € H.T.	En € T.T.C
<i>Le détail des pays et zones est disponible sur le site www.post.lu</i>						
<b>Zone de voisinage</b>	0,0890	0,1041	0,0890	0,1041	-	-
<b>Zone 1</b> (Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge mobile' ci-dessous pour les destinations mentionnées)	0,1300	0,1521	0,1300	0,1521	0,1100	0,1287
<b>Zone 2</b> (Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge mobile' ci-dessous pour les destinations mentionnées)	0,1764	0,2064	0,1404	0,1643	0,1404	0,1643
<b>Zone 3</b>	0,3133	0,3666	0,2712	0,3173	0,2712	0,3173
<b>Zone 4</b>	0,4191	0,4904	0,4191	0,4904	-	-
<b>Zone 5</b>	0,8221	0,9619	0,8221	0,9619	-	-
<b>Zone 6</b>	1,1440	1,3385	1,1440	1,3385	-	-
<b>Service satellites</b> (Services mobiles maritimes INMARSAT, THURAYA et autres services par satellite excepté EMSAT (+88213) et Iridium (+8816, +8817))	5,2921	6,1918	5,2921	6,1918	-	-
<b>EMSAT</b> 0088213 Service mobile personnel par satellite	2,9487	3,4500	2,9487	3,4500	-	-
<b>IRIDIUM</b> 008816, 008817 Service mobile personnel par satellite	3,4402	4,0250	3,4402	4,0250	-	-
<b>NCA</b> Royaume-Uni - numéros NCA [(0)870,...]	0,1764	0,2064	0,1764	0,2064	-	-

Surcharge mobile	Prix par minute	
	En € H.T.	En € T.T.C
Une surcharge est appliquée sur les appels à destination des réseaux mobiles des pays suivants : Pays de la Zone 1 : Açores, Aruba, Allemagne, Andorre, Antilles Néerlandaises, Autriche, Barbade, Belgique, Bulgarie, Canada (Plage réduite 2), Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2), Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hawaï (Plage réduite 2), Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon (Plage réduite 2), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Madère, Malte, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands), Saint Pierre et Miquelon, San Marino, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (Rép.), Vatican, Wallis et Futuna. Pays de la Zone 2 : Australie (Plage réduite 2)	0,0500	0,0585